

Première Synthèses

Informations

LES MÉTIERS EN RÉGION DANS LES ANNÉES 90 : *redistribution des emplois, migrations et vieillissement*

DE 1990 à 1999, l'évolution de l'emploi par métier a été inégale selon les régions. L'Ouest a bénéficié d'une bonne résistance des métiers de l'industrie et d'une forte croissance de ceux du tertiaire. Les régions du sud de la France ont connu une progression des métiers de l'hôtellerie-restauration-alimentation. En Île-de-France, l'évolution de l'emploi est souvent plus modeste qu'en province. La région capitale demeure spécialisée dans les métiers de l'informatique, de la gestion-administration, de la banque-assurance, de la recherche et de la communication, tandis que Midi-Pyrénées s'est renforcée dans l'électricité-électronique, l'informatique et la recherche.

L'intensité des mobilités géographiques varie considérablement selon les métiers et les régions jusqu'à alimenter des parts parfois très élevées de l'emploi local, comme dans le cas des métiers de l'encadrement ou de la fonction publique, du commerce ou de l'hôtellerie-restauration. Le Sud-Ouest a ainsi accueilli beaucoup de migrants dans les métiers de la fonction publique et de l'informatique et l'Île-de-France bénéficié d'un apport net d'informaticiens, tout comme les régions méditerranéennes pour les métiers du commerce, de l'hôtellerie-restauration, de la santé et de l'enseignement.

Résultat de l'attrait qu'exerce le Midi sur les actifs en milieu de carrière, les départs à la retraite seront particulièrement nombreux dans les prochaines années dans la fonction publique et les banques et assurances du sud de la France.

Les métiers sont loin d'être uniformément répartis sur le territoire. De fortes spécificités régionales et locales existent, qui sont à la fois le produit des spécialisations sectorielles des territoires et des structures locales de qualification ou de fonction. Dans les années 90, l'évolution différenciée de l'emploi a modifié le poids respectif des régions et remodelé leurs spécialisations professionnelles. La région capitale a perdu plus de postes que la province dans la plupart des domaines professionnels (1), tandis que l'Ouest a perdu de son caractère agricole au profit de nombreux métiers industriels et tertiaires. Parfois, la forte croissance de l'emploi s'est accompagnée d'un solde migratoire d'actifs positif. Mais les deux phénomènes ne se combinent pas toujours, les nouveaux emplois pouvant être pourvus par des personnes de la région. Les mobilités géographiques sont avant tout commandées par les déroulements de carrière. Les débutants, surtout dans les métiers qualifiés ou la fonction publique, commencent souvent en Île-de-France, pour migrer ensuite vers le Midi, ce qui explique pour une bonne part la prépondérance des seniors dans l'emploi qualifié méridional.

Les spécialisations régionales ont évolué au cours des années 90

Les grands traits de la spécialisation régionale des années 80 et du début 90 restent d'actualité. L'ouest et le centre de la France offrent davantage d'emplois agricoles. Les régions du nord sont, par tradition, spécialisées dans les métiers industriels ou des transports, tandis que le sud est davantage tourné vers ceux du bâtiment, du commerce, de la santé, de l'hôtellerie-restauration et de la fonction publique (tableau 1). Rhône-Alpes cumule la présence affirmée de nombreux domaines industriels avec celle des métiers de la recherche. Nombre de régions du nord de la France, en tête desquelles le Nord-Pas-de-Calais, connaissent une sur-représentation des métiers de l'enseignement, en réponse à une population plus jeune. La région capitale se démarque par la prépondérance des professions tertiaires administratives (gestion-administration, banque-assurance, fonction publique) et des

(1) - Voir encadré pour la définition des domaines professionnels.

métiers de la recherche, de l'informatique, de la communication-information-spectacles et du commerce. Elle le doit à l'implantation de nombreux sièges sociaux, à la spécialisation fonctionnelle des établissements franciliens du secteur privé dans les fonctions administratives, commerciales et de recherche, à une intense activité culturelle et, enfin, à la présence des administrations centrales.

Mais l'évolution inégale de l'emploi a entraîné au cours des années 90 des reconfigurations majeures dans les spécialisations régionales. L'Île-de-France continuant à perdre plus d'emplois secondaires que la province, le poids des métiers industriels, déjà faible, y a perdu encore de son importance. L'emploi marque également le pas dans des domaines où elle était cette fois spécialisée, à savoir la recherche, les banques et assurances et les métiers de l'information, des arts et des spectacles. En revanche, sa spécialisation informatique se renforce. La spécialité agricole de la Basse-Normandie et du Limousin diminue fortement ; il en est de même pour la Bretagne et les Pays de la Loire qui tendent à se spécialiser dans les industries de process en raison du

développement des activités agroalimentaires. En outre, l'Ouest a acquis une spécialisation dans des métiers industriels comme ceux de l'électricité-électronique. Le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace se distinguaient en 1990 par une sur-représentation des métiers des industries légères : ils voient cette spécificité se réduire, et le même phénomène est à l'œuvre en Franche-Comté pour la mécanique. La région Midi-Pyrénées se renforce considérablement dans trois domaines professionnels fortement liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : l'électricité-électronique, l'informatique et la recherche.

Au niveau plus fin des zones d'emploi, le poids de chaque métier varie surtout en fonction des spécificités économiques des territoires et du caractère plus ou moins urbain des métiers. Ainsi, en dehors de l'Île-de-France, les informaticiens sont essentiellement implantés dans des zones d'emploi appartenant à de grandes métropoles régionales (carte 1). Ils sont particulièrement nombreux dans celles de Lille, Lyon, et là où les industries de haute technologie sont très présentes comme Grenoble, Tou-

Encadré

SOURCES UTILISÉES ET MÉTHODOLOGIE

L'emploi régional et local est analysé en utilisant la nomenclature des familles professionnelles. Il s'agit d'une nomenclature de métiers en 84 postes qui se rassemblent eux-mêmes en 22 domaines professionnels : agriculture, bâtiment-travaux publics, électricité-électronique, mécanique, industries de process, industries légères, maintenance, ingénieurs et cadres de l'industrie, transports-tourisme, artisanat, gestion-administration, informatique, étude et recherche, fonction publique et professions juridiques, banques et assurances, commerce, hôtellerie-restauration-alimentation, services aux particuliers, communication-information-spectacles, santé, action sociale, culturelle et sportive, enseignement-formation, politique-religion. Une présentation détaillée de la nomenclature est disponible sur le site internet du Commissariat Général du Plan (www.plan.gouv.fr) à la rubrique « évolution des métiers et des qualifications ». Les domaines professionnels artisanat et politique-religion ne sont pas analysés dans cette étude.

Les analyses de l'évolution de l'emploi et des spécificités régionales reposent sur des données au lieu de travail issues de l'exploitation complémentaire des recensements de population de mars 1990 et mars 1999 (exploitation par sondage au 1/4). Les emplois saisonniers à d'autres dates de l'année ne sont donc pas pris en compte.

Les mobilités régionales sont repérées à partir de l'enquête emploi, qui permet l'analyse de la mobilité à un an d'intervalle, ou du recensement de population de 1999 au 1/20^{ème}, où une question est posée sur la commune de résidence neuf ans auparavant. Sont analysés les changements de région de résidence ou grand ensemble de régions. On distingue huit grands ensembles de régions : l'Île-de-France, le Bassin parisien (Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie, Centre, Basse-Normandie, Bourgogne), le Nord-Pas-de-Calais, l'Est (Lorraine, Alsace, Franche-Comté), l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes), le Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin), le Centre-Est (Rhône-Alpes, Auvergne), les régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse).

Tableau 1
Les spécificités des régions par domaine professionnel

	Agriculture	Bâtiment, travaux publics	Électronique	Mécanique	Industries de process	Industries légères	Maintenance	Ingénieurs, cadres de l'industrie	Transports, tourisme	Gestion, administration	Informatique	Études et recherche	Fonction publique	Banques et assurances	Commerce	Hôtellerie, restauration	Services aux particuliers	Communication, spectacles	Santé	Enseignement, formation
Ile-de-France.....	15	76	78	58	51	68	83	136	101	142	236	191	116	153	112	98	93	244	91	95
Champagne-Ardenne.....	178	98	68	130	133	158	117	95	103	81	34	38	89	76	87	85	106	42	92	98
Picardie.....	117	95	91	134	166	114	118	104	125	83	37	61	86	70	84	84	104	42	93	108
Haute-Normandie.....	80	103	152	141	149	74	135	122	121	89	52	68	84	80	91	89	104	44	89	106
Centre.....	122	106	131	131	129	115	105	104	108	86	64	76	92	92	88	92	104	50	91	94
Basse-Normandie.....	186	108	122	132	118	107	103	74	91	78	35	52	87	70	87	108	103	42	101	101
Bourgogne.....	149	106	135	122	129	109	112	85	103	82	38	57	93	78	94	100	102	51	95	93
Nord-Pas-de-Calais.....	67	98	79	113	123	143	123	102	119	89	67	48	94	88	99	87	102	50	101	122
Lorraine.....	69	113	92	129	128	129	133	97	101	83	43	54	96	81	93	89	109	46	103	112
Alsace.....	54	102	145	140	140	115	130	108	109	100	70	94	82	92	104	107	88	65	90	95
Franche-Comté.....	100	95	119	225	117	112	131	92	91	78	45	81	91	64	86	84	96	43	99	107
Bretagne.....	163	111	125	125	125	163	95	77	98	86	66	51	84	89	91	92	95	50	91	98
Pays-de-la Loire.....	187	114	112	86	136	76	96	62	96	78	57	59	97	80	92	113	100	55	103	102
Poitou-Charentes.....	191	116	115	104	95	137	83	70	93	80	42	44	95	102	90	99	109	53	94	95
Aquitaine.....	181	114	68	85	88	98	90	78	92	88	54	67	100	88	101	99	109	63	107	92
Midi-Pyrénées.....	169	111	123	87	73	104	86	96	84	86	96	136	103	80	98	95	101	71	116	99
Limousin.....	193	114	128	89	101	133	91	70	89	74	34	36	114	81	85	94	104	50	116	94
Rhône-Alpes.....	70	99	132	129	115	122	108	115	100	102	92	112	87	84	105	104	90	72	102	99
Auvergne.....	176	108	83	109	155	117	97	73	86	77	40	57	98	81	85	105	102	47	103	100
Languedoc-Roussillon.....	152	121	59	58	67	59	81	59	85	86	48	79	113	91	107	111	111	84	125	107
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	77	105	71	63	70	44	93	79	93	99	75	96	116	96	112	129	115	85	121	100
Corse.....	138	143	50	47	42	25	62	30	82	76	19	21	168	72	97	161	124	58	110	107

Lecture : la spécificité des régions est mise en évidence par un indice de spécificité par région et domaine professionnel. Cet indice est le rapport multiplié par 100 entre la part du domaine professionnel dans l'emploi régional et la part de ce même domaine dans l'emploi total de la métropole. Un indice supérieur à 100 indique que le domaine est plus représenté dans la région qu'il ne l'est France entière. Inversement, un indice inférieur à 100 révèle une plus faible représentation du domaine dans la région. Les indices supérieurs à 100 sont représentés en grisé, un grisé clair représente un indice supérieur à 100 mais inférieur à 120, un grisé sombre indique un indice égal ou supérieur à 120.

Source : Recensement de population 1999, INSEE ; Traitement : DARES.

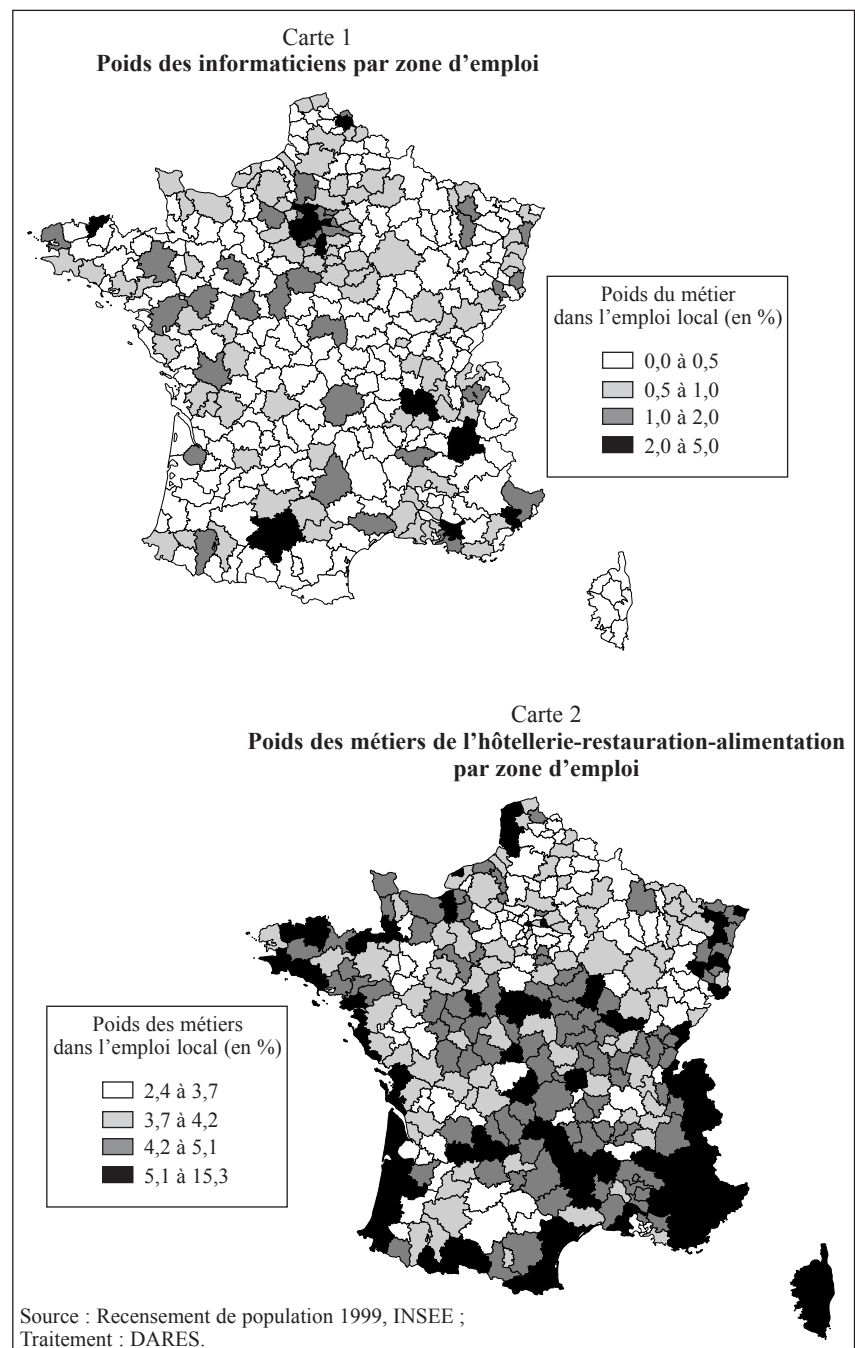
louse, Cannes-Grasse-Antibes, Lannion. Les métiers de l'hôtellerie-restauration-alimentation se concentrent quant à eux dans les zones touristiques : littoral, Pyrénées, Alpes et Alsace, centre de la France et territoires de réputation gastronomique comme la Dordogne ou la zone d'emploi de Beaune (carte 2).

Les métiers industriels ont mieux résisté dans l'Ouest

Une même variété s'observe en matière d'évolution de l'emploi. Fortement positive (plus de 7 %) entre 1990 et 1999 en Bretagne et Pays de la Loire, dans le Languedoc-Roussillon et en Alsace, elle a été négative en Île-de-France, dans le Limousin et en Champagne-Ardenne. Une partie des écarts s'explique par les différences qui séparent les structures régionales d'emploi (activités, qualifications). Mais ils tiennent aussi à des dynamiques différentes au sein des mêmes domaines professionnels.

Dans celui de l'agriculture, l'emploi a partout régressé, mais de façon plus accusée dans les régions qui, au début des années 90, avaient le caractère agricole le plus marqué : la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes et le Limousin. Dans les métiers industriels, l'emploi a augmenté en Bretagne et Pays de la Loire et a connu une baisse de très faible ampleur en Alsace et en Poitou-Charentes. À l'opposé, les pertes sont élevées en Île-de-France, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie et Champagne-Ardenne ainsi que dans le Languedoc-Roussillon.

Plus en détail, l'évolution des métiers industriels est très contrastée. Principal domaine de l'industrie, les métiers de la mécanique résistent mieux dans l'ouest de la France et en Lorraine (carte 3). En revanche, la baisse des effectifs y est prononcée en Île-de-France, en Franche-Comté, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le nord du Bassin parisien. Dans les métiers des industries légères, l'emploi a partout reculé d'au moins 10 %. Les plus fortes baisses (plus de 25 %) concernent les régions du nord, le Sud-Ouest, le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les métiers de l'électronique et ceux des industries de process, les évolutions ont été plus favo-



rables. La croissance des métiers de l'électronique est ainsi d'environ 25 % en Bretagne, en Poitou-Charentes et dans le Limousin, et dépasse même 35 % en Midi-Pyrénées. Dans le domaine professionnel des industries de process, l'évolution a été très inégale : forte augmentation en Alsace, Pays de la Loire et Bretagne (au moins 15 %), grâce au développement des industries agroalimentaires ; mais forte diminution en Île-de-France.

Quel que soit le domaine industriel, les évolutions techniques et économiques ont profité aux métiers les plus qualifiés. Le contraste est net cependant entre régions et, en leur

sein, d'un domaine professionnel à l'autre, témoignant de processus diversifiés de recomposition des qualifications. Ainsi, en Île-de-France l'évolution des métiers industriels est défavorable, quel que soit le niveau de qualification. En Franche-Comté, en revanche, le recul des métiers de la mécanique s'inscrit dans une phase de modernisation et de recomposition des qualifications : il affecte avant tout les ouvriers non qualifiés (- 40 % d'emplois entre 1990 et 1999), alors que les ouvriers qualifiés et les techniciens connaissent une évolution beaucoup plus favorable que dans d'autres régions.

Dans les métiers de la construction, l'emploi a partout baissé. Les régions plus affectées sont l'Île-de-France (-27 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-24 %) tandis que la Franche-Comté (-5 %), la Bretagne et les Pays de la Loire (-4 %) sont relativement épargnés.

Forte augmentation des informaticiens en Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Bretagne

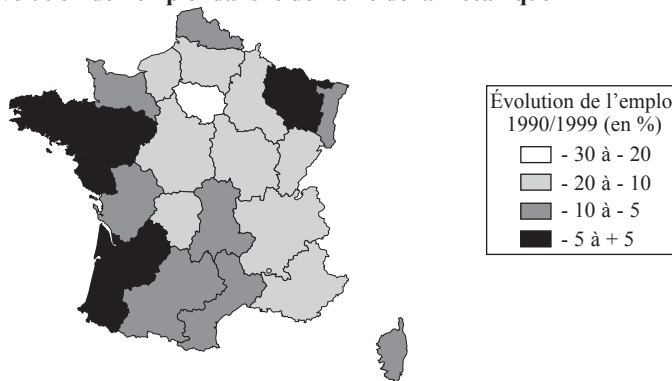
Dans les métiers de la gestion et de l'administration l'emploi a bien souvent suivi les tendances de l'industrie, cette dernière faisant souvent appel à de telles prestations de services. C'est ainsi dans l'ouest de la France (Bretagne et Pays de la Loire) qu'il a le plus progressé (plus de 12 % dans les deux régions), tandis qu'il baissait en Île-de-France (-11 %) et dans toute la partie nord de la France (carte 4). Dans la région capitale, le repli affecte surtout les employés et techniciens, la tendance étant plus favorable pour les cadres administratifs.

Les effectifs d'informaticiens se sont quant à eux accrus partout (carte 5). La croissance la plus forte revient à Midi-Pyrénées (+78 %), portée notamment par le développement des hautes technologies dans la métropole toulousaine, et suivie par la Bretagne et les Pays de la Loire (respectivement +71 et +63 %).

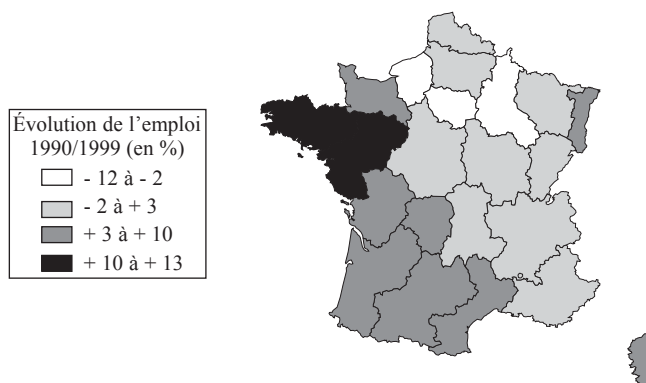
Les métiers de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentation se sont développés dans l'Ouest et le Sud ainsi qu'en Alsace

Les métiers du commerce, salariés et non salariés confondus, se sont développés partout à l'exception du Limousin et de l'Auvergne, régions à faible croissance démographique, particulièrement affectées par le déclin du petit commerce indépendant. L'emploi dans l'hôtellerie-restauration-alimentation s'est accru le long d'un arc allant de la Bretagne à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'en Alsace (carte 6). Les effectifs de la fonction publique (hors enseignement et santé) ont surtout augmenté dans les régions à forte croissance démographique, comme le Languedoc-Roussillon et les Pays de la Loire, et connu une expansion plus limitée dans le centre de la

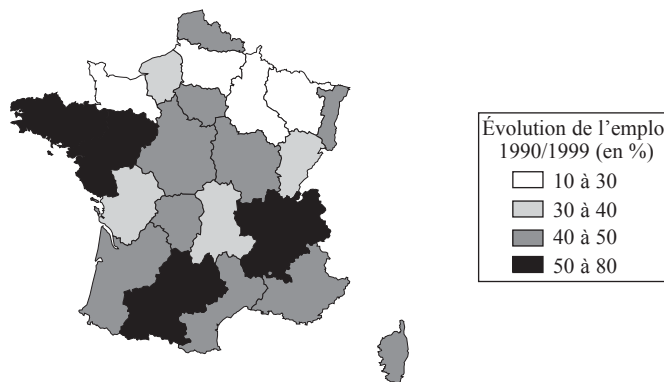
Carte 3
Évolution de l'emploi dans le domaine de la mécanique



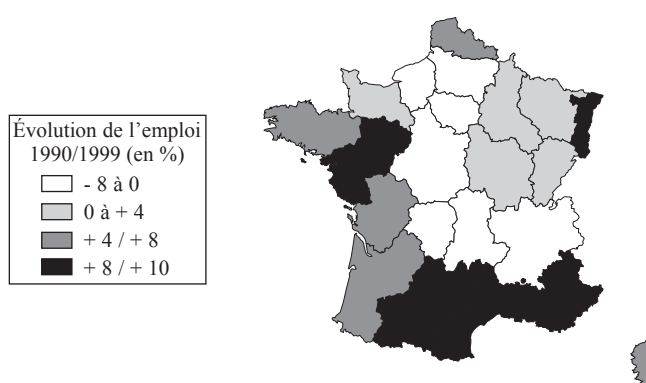
Carte 4
Évolution de l'emploi dans la gestion-administration



Carte 5
Évolution de l'emploi pour les informaticiens



Carte 6
Évolution de l'emploi dans les métiers de l'hôtellerie-restauration-alimentation



Source : Recensement de population 1999, INSEE ; Traitement : DARES.

France (Auvergne, Limousin) et en Île-de-France.

Les domaines professionnels des services aux particuliers et de la santé ont connu une progression très soutenue (au moins + 23 % dans toute la province) et cette fois assez uniforme. Demande médicale croissante, vieillissement de la population, montée de l'activité féminine et baisse des cotisations sur les bas salaires ont fait sentir leurs effets sur tout le territoire, avec cependant un rééquilibrage au profit de la province, puisque c'est en Île-de-France que la croissance a été la plus faible.

Forte mobilité entre régions pour les cadres et les métiers de la fonction publique, du commerce et de l'hôtellerie-restauration

L'emploi disponible n'est pas pourvu uniquement par des habitants de la région mais également par des migrants qui pouvaient occuper des situations très diverses dans leur région antérieure de résidence : même métier, métier différent, chômeur ou encore étudiant. Mobilité professionnelle et mobilité géographique sont d'ailleurs étroitement liées. Les actifs qui ont changé de région étaient beaucoup plus souvent que les autres au chômage, en formation, ou inactifs ; lorsqu'ils étaient en emploi, c'était plus souvent aussi dans un domaine professionnel différent (graphique 1).

En tête de la migration interrégionale figurent de nombreux métiers de cadres : les personnels d'étude et de recherche (29 % de migrants), les ingénieurs (28 %), les cadres de la fonction publique (26 %), les cadres commerciaux (24 %) et les informaticiens (24 %). Pour les autres catégories de cadres la proportion oscille entre 17 et 22 %, sauf dans le BTP où l'encadrement est particulièrement peu mobile (12 %). Même en tenant compte des caractéristiques individuelles qui jouent sur la migration régionale (sexe, âge, situation antérieure, type de ménage, salaire [Lainé, 2001], les cadres se singularisent ainsi par une forte mobilité, qui résulte des pratiques de gestion particulières qui leur sont appliquées : incitation à la mobilité géographique, promotions subordonnées à des changements de poste, nombreuses créations d'emplois qui multiplient les

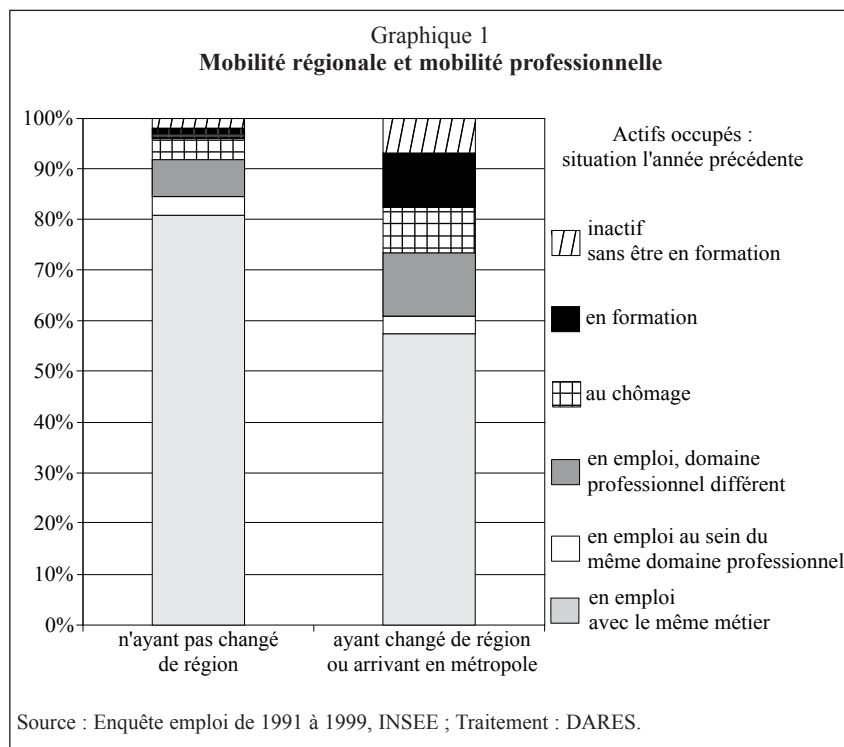


Tableau 2
Les domaines professionnels par région où la part des plus de 50 ans dépasse 25 %

Domaine professionnel	Régions concernées
Agriculture	Limousin (33,1), Midi-Pyrénées (33,0), Centre (31,1), Basse-Normandie (31,1), Haute-Normandie (30,9), Corse (30,7), Rhône-Alpes (30,2), Provence-Alpes-Côte d'Azur (30,0), Poitou-Charentes (29,7), Auvergne (29,7), Aquitaine (29,4), Languedoc-Roussillon (28,8)
Bâtiment et travaux publics	Corse (26,1), Île-de-France (25,6), Provence-Alpes-Côte d'Azur (25,2)
Industries légères	Provence-Alpes-Côte d'Azur (25,8), Corse (25,2)
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	Toutes les régions, Trois premières régions : Île-de-France (32,7), Languedoc-Roussillon (32,4), Provence-Alpes-Côte d'Azur (31,1)
Étude et recherche	Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,0), Languedoc-Roussillon (28,7), Auvergne (28,7), Aquitaine (28,6), Île-de-France (27,5), Pays-de-la-Loire (26,1), Corse (26,0), Centre (25,5)
Fonction publique et professions juridiques	Languedoc-Roussillon (30,2), Limousin (29,6), Midi-Pyrénées (29,6), Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,3), Aquitaine (28,7), Auvergne (28,1), Corse (27,8), Rhône-Alpes (26,6), Poitou-Charentes (26,4), Franche-Comté (25,7), Centre (25,2)
Banques et assurances	Midi-Pyrénées (29,1), Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,0), Limousin (28,8), Languedoc-Roussillon (28,0), Corse (27,8), Auvergne (27,2), Aquitaine (26,1), Basse-Normandie (25,7), Champagne-Ardenne (25,7), Centre (25,7), Franche-Comté (25,4), Poitou-Charentes (25,1)
Services aux particuliers	Limousin (25,5), Rhône-Alpes (25,3), Midi-Pyrénées (25,3), Auvergne (25,1)
Enseignement, Formation	Toutes les régions sauf Picardie et Haute-Normandie. Les premières régions sont Languedoc-Roussillon (35,5), Provence-Alpes-Côte d'Azur (35,4), Aquitaine (35,2), Limousin (34,7) et Midi-Pyrénées (34,6)

Source : Recensement de population 1999, INSEE ; Traitement : DARES.

occasions de changer de région. La mobilité interrégionale est également fréquente dans certaines professions de la fonction publique comme l'armée et la police (41 % de changement de région entre 1990 et 1999) ou les agents de catégorie B (15 %), ou encore chez les professions intermédiaires du commerce (intermédiaire de commerce, représentants), les patrons de l'hôtellerie-restauration, les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et les cuisiniers.

En revanche, elle est réduite chez les ouvriers où la part des migrants ne dépasse pas 8 %, les taux les plus faibles s'observant chez les ouvriers non qualifiés du textile et cuir et les ouvriers qualifiés de la mécanique.

Plus du quart des cadres de la fonction publique et des informaticiens du Sud-Ouest habitaient ailleurs neuf ans auparavant

La proportion de migrants varie aussi selon les territoires. Les régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ont accueilli chacune un fort

pourcentage de migrants (entre 14 et 16 % de l'emploi). Elles bénéficient en effet des mouvements migratoires en provenance du nord. La région capitale est quant à elle très attractive pour les jeunes débutants et les actifs d'outre-mer, de telle sorte qu'au total 14 % des emplois y sont occupés en 1999 par des personnes qui habitaient ailleurs neuf ans auparavant. En revanche, la part des migrants est faible dans le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine, qui ont subi de fortes restructurations industrielles (5%).

Dans certains cas la proportion des emplois occupés par de nouveaux arrivants atteint des sommets : 28 % pour les informaticiens et 31 % pour les cadres de la fonction publique du sud-ouest de la France (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin). Dans les régions méditerranéennes, les migrants sont également nombreux parmi les ingénieurs de l'industrie, le personnel d'études et de recherche et les cadres de la fonction publique, les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration (19 %) et les cuisiniers (16 %).

En Île-de-France, les nouveaux résidents figurent en nombre dans les métiers en forte expansion. C'est le

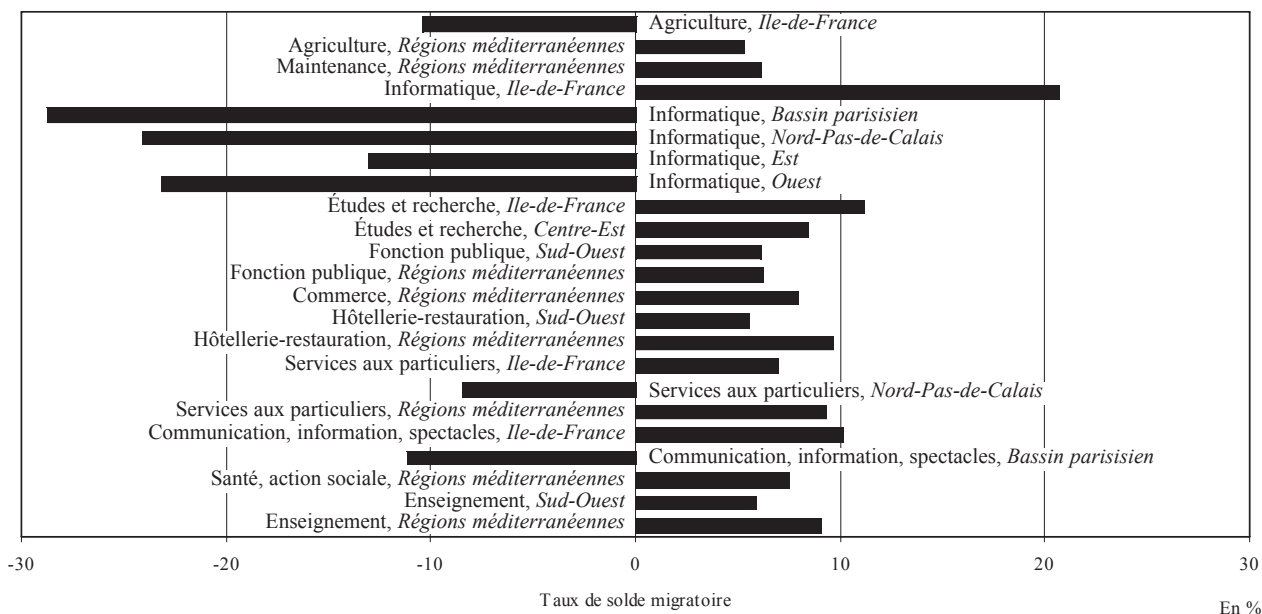
cas des informaticiens (25 %) ou des métiers de services qui ont connu des difficultés de recrutement dans cette région à faible taux de chômage : 16 % des cuisiniers, 18 % des employés de l'hôtellerie-restauration ou des employés de maison sont originaires d'une autre région ou territoire.

Soldes migratoires fortement positifs pour les informaticiens en Île-de-France et les métiers de service dans le Sud

On peut calculer dans chaque région un solde migratoire par métier (2). Rapportés au total des actifs occupés de la région, les soldes les plus importants sont ceux des informaticiens d'Île-de-France (graphique 2). Dans ce métier, qui recrute surtout de jeunes diplômés du supérieur, les ressources régionales n'ont pas suffi. En contrepartie, le solde est négatif dans la plupart des régions de

(2) - Ce solde est la différence entre le nombre de personnes venues d'ailleurs, exerçant le métier considéré dans la région, et celui des personnes initialement dans la région et exerçant actuellement ce métier ailleurs.

Graphique 2
Principaux soldes migratoires par domaine professionnel et ensemble de régions



Lecture : on considère huit « grandes régions » : l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, le Bassin parisien, l'est de la France, l'ouest de la France, le Sud-Ouest, le Centre-Est et les régions méditerranéennes (cf. encadré méthodologique). Pour chaque grande région et domaine professionnel on calcule un solde migratoire: il est la différence, parmi ceux occupant les métiers concernés en 1999, entre les personnes qui résidaient dans une autre grande région en 1990 et les personnes habitant l'ensemble régional en 1990 mais parties ailleurs entre 1990 et 1999. Le taux de solde est le rapport multiplié par 100 entre le solde migratoire et le stock d'emploi moyen régional (moyenne de 1990 et 1999) dans le domaine professionnel. Ne sont représentés dans le graphique que les cas où la valeur absolue du solde migratoire est au moins de 2 000 individus et pour lequel la valeur absolue du taux de solde est au moins de 5 %.

Source : Recensement de population 1999, INSEE ; Traitement : DARES.

province, même lorsque la croissance de l'emploi a été positive. Rhône-Alpes et le Sud-Ouest font exception du fait de créations d'emplois particulièrement nombreuses dans ce métier.

Le sud méditerranéen enregistre quant à lui des soldes positifs dans le commerce, l'hôtellerie-restauration, les services aux particuliers, la santé, l'enseignement et la fonction publique. Il en est de même pour le Sud-Ouest dans la fonction publique, l'hôtellerie-restauration et l'enseignement. Les soldes migratoires d'actifs sont en général positifs dans le Sud, mais l'attrait du Midi est d'autant plus fort que les métiers tertiaires sont bien représentés dans la région et offrent de nombreuses possibilités d'embauche.

En Île-de-France, en revanche, si les soldes migratoires sont tous positifs dans les domaines professionnels du tertiaire, ce n'est pas le cas dans les métiers industriels : la forte baisse de l'emploi secondaire dans la région engendre un solde migratoire négatif dans les métiers de l'électricité-électronique et des industries de process. D'autres régions présentent même un solde négatif dans tous les domaines professionnels : c'est le cas du Nord-Pas-de-Calais. Dans l'ouest de la France, les soldes migratoires sont à l'opposé tous positifs dans les domaines industriels, sans dépasser cependant les valeurs du sud de la France malgré une évolution favorable de l'emploi : il est probable que les postes créés y ont été avant tout occupés par des autochtones.

Au sud, beaucoup de prochains départs à la retraite dans la fonction publique et les banques-assurances

Évolutions régionales de l'emploi et comportements migratoires de la population active influent sur le poids des seniors dans les métiers, au-delà même d'autres facteurs plus natio-

naux comme la gestion de la main-d'œuvre des entreprises et les conditions d'âge de départ à la retraite [Topiol, 2001]. Dans la plupart des métiers qualifiés, l'âge moyen des nouveaux arrivants est plus élevé dans les régions du sud, où les migrants arrivent plutôt en milieu de carrière. Ainsi, les informaticiens récemment installés dans le Midi ont en moyenne 38 ans, contre 31 ans dans le Nord-Pas-de-Calais ou l'Île-de-France. Pour les enseignants, ces âges sont respectivement de 40 et 34 ans.

Ainsi, dans la fonction publique, les banques et assurances ou l'enseignement, la part des plus de 50 ans dépasse la moyenne nationale dans

les régions du sud de la France, ainsi que dans le Limousin et l'Auvergne. Les seniors sont également nombreux dans les métiers agricoles du sud et de l'ouest, ou dans la recherche en Île-de-France. Il s'ensuivra de nombreux départs à la retraite dans les prochaines années. Mais ils n'entraîneront pas forcément de plus fortes tensions : celles-ci dépendront surtout du taux de remplacement des partants, des conjonctures régionales de l'emploi et de l'attractivité propre à chaque territoire.

Frédéric LAINÉ
(DARES).

Bibliographie

Aubry B. (2001), « Les métiers se redéployent sur le territoire métropolitain », *Insee Première*, n° 792, Insee.

Baccaïni B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 344, Insee.

Commissariat Général du Plan, Groupe de prospective des métiers et des qualifications (2002), *2005 : le choc démographique, défi pour les professions, les branches et les territoires*, collection « Qualifications et prospective », La Documentation française.

Courson J.-P., Madinier C. (2000), « La France continue de vieillir, le Nord-Pas-de-Calais reste la région la plus jeune », *Insee Première*, n° 746, Insee.

Lainé F. (2001), « La dimension régionale des difficultés de recrutement : situation en juin 2000 », *Premières Synthèses*, n° 43.1, Dares.

Julien P. (2002), « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », *Insee Première*, n° 840.

Richet-Mastain L. (2003), « Un établissement sur deux a été créateur d'emploi en 2000 », *Premières Synthèses*, n° 10.1, Dares.

Topiol A. (2001), « L'évolution des sorties d'emploi vers la retraite et la pré-retraite - Une approche par métiers », *Document d'études*, n° 48, Dares.